

LE FIDELE

N° 18

ETE 2021



CH Bertinot Juel 60240 Chaumont en Vexin

Sommaire

L'enfance d'hier et d'aujourd'hui.....	Page 2
Quelques blagues.....	Page 4
Les héros.....	Page 5
Le métier que j'ai exercé.....	Page 9
Un petit feuilleton.....	Page 10

L'enfance d'hier et d'aujourd'hui

L'éducation était très différente annonce une dame : En effet il n'était pas possible de parler de tout avec ses parents ou ses grands-parents.

Par exemple il y avait des sujets interdits comme « la sexualité » qui aujourd'hui est un sujet que l'on aborde dès le plus jeune âge (il existe des livres pour les enfants où par exemple la conception de l'enfant est expliquée avec des mots simples et adaptés à l'âge de l'enfant).

« Auparavant, ajoute Madame Beauverger, on était beaucoup dans les contes de fées : les filles naissaient dans les roses et les garçons dans les choux !».

Les accouchements se faisaient à la maison et il y avait de grandes familles avec beaucoup d'enfants : cette promiscuité et le manque d'intimité permettaient à chacun de voir et d'apprendre la vie naturellement. Il n'était pas nécessaire d'en parler.

Toute l'assemblée est d'accord pour dire que la vie est différente suivant les générations.

L'éducation dépend du milieu social dans lequel on est élevé.

Monsieur Nogues ajoute que cela dépend également de la religion mais aussi de l'instituteur.

Une autre personne complète en convenant que l'époque à son importance également. Certaines personnes pensent qu'à partir des années soixante la liberté d'expression s'est libérée tandis que d'autres soulignent l'importance de mai 1968.

Auparavant l'éducation était plus stricte.

Par exemple une anecdote est donnée au cours du débat : « Aujourd'hui on laisse manger un enfant comme il veut. Explique une rédactrice. Au cours d'un repas familial, le père voyant son enfant manger avec les doigts et mettre de la nourriture partout autour de lui explique à sa femme que cela n'est pas bien. L'enfant mange comme un cochon. Cela est même gênant vis-à-vis des autres personnes autour de la table. La mère a répondu à celui-ci que c'est le pédiatre qui lui aurait conseillé de laisser faire leur enfant mangé comme il le souhaite... ». Difficile à admettre pour les rédacteurs qui considèrent que cela n'est pas une bonne solution car un enfant a besoin d'être cadré.

Madame Marie se souvient qu'elle n'avait pas le droit de parler à table sinon c'était le coup de fourchette assuré. Pour Monsieur Goubet il en était de même : interdiction de parler à table.

Madame Galbrun explique qu'elle a perdu sa maman très jeune. Elle était la plus âgée de la fratrie et elle devait faire respecter l'ordre à la maison. Si cela n'était pas fait elle devait donner des explications à son père.

La technologie a apporté du bon mais aussi du mauvais. En effet, les enfants ont accès par le biais des téléphones portables, des tablettes et des réseaux sociaux à une infinité d'informations. A notre époque, souligne une rédactrice, nous regardions « La piste aux étoiles » sur la première chaîne et c'était une fois par semaine. Madame Gronostaj se rappelle très bien de cette émission avec Roger Lanczac. D'autres émissions sont nommées comme « L'inspecteur Vitos » une série policière qui était diffusée le samedi soir ou encore « Les cinq dernières minutes » qui était comme le dit très bien Madame Beauverger les prémices des télé-réalités show car à la fin du film il restait cinq minutes où le public pouvait appeler au téléphone pour dénoncer le coupable (SVP).

Par manque de temps comme souvent, le débat se termine par une note d'humour créée par les souvenirs de chacun de leur émission préférée.

Quelques blagues...

Dans une caserne de gendarmerie, le Capitaine croise un jeune élève gendarme fraîchement débarqué de l'école de gendarmerie.

-Comment vous appelez-vous, mon garçon ?

-Yves, et vous ?

Le capitaine, furieux, s'écrie :

-Mon petit bonhomme, je ne sais pas d'où vous arrivez, mais sachez que je suis le Capitaine et que je m'appelle **Mon CAPITAINE**. De même, dans ma compagnie, j'appelle les gens par leur nom de famille. Si vous vous appelez Yves Tartempion, je vous appellerai Tartempion, mais pas Yves. Me suis-je bien fait comprendre ?

-Oui, mon capitaine.

-Alors, c'est quoi votre nom de famille,

-Montcherry.

-Très bien, Yves, au travail.



L'instituteur :

-Thomas, dis-moi un peu qui d'entre vous est venu hier voler des pommes dans mon pommier ?

Thomas :-Je ne vous entends pas bien monsieur, vu que je suis sur le dernier banc de la rangée.

L'instituteur :-C'est ce qu'on va voir ! Viens ici t'asseoir à ma place j'irai m'asseoir à la tienne et à ton tour, tu me poseras une question.

Ils échangent leur place et Thomas fait ce que l'instituteur lui a demandé.

-Maître, qui est venu dormir avec maman alors que papa était de service de nuit ?

L'instituteur :-Tu as raison Thomas, on ne comprend rien ici dans le fond !



Merci à la famille de Madame Marie pour leur petite touche d'humour. C'est agréable à recevoir et cela donne le sourire à tout le monde !!!

Les héros

Qu'est-ce qu'un héros ?

La première réponse des rédacteurs fut celle-ci : C'est une personne qui fait un acte de bravoure, qui se distingue.

En littérature c'est le personnage principal d'un poème, d'un roman ou d'une pièce de théâtre. Dans chaque cas, le héros fait un exploit extraordinaire.

Monsieur Nogues ajoute que la personne héroïque fait abstraction de lui-même. Il met sa vie en danger pour sauver les autres.

Une rédactrice pense aux pompiers qui en ce moment se battent contre les flammes dans le var.

Madame Garson a vu aux informations télévisées une jeune fille d'une douzaine d'années sauver un jeune enfant âgé de quatre ans. Elle raconte : « Elle n'a pas hésité un seul instant, elle a sauté dans l'eau pour sauver ce petit garçon qui était en train de se noyer. Elle lui a sauvé la vie ! ».

Madame Marie relate une anecdote personnelle. Son mari qui était marin lui a exposé un fait marquant. C'était pendant la guerre d'Indochine et voilà ce qu'il a vu et vécu : « Un jeune marin était à l'eau, des grenades explosaient au-dessus de lui, la vie du jeune militaire ne tenait plus qu'à un fil. Soudain deux Chinois se sont précipités pour le sauver et ont réussi à le sortir de cet enfer. C'est ça des héros ! ».

Monsieur Picquet intervient dans la discussion : « Dans le sport il y a des héros. Les sportifs s'entraînent toute leur vie pour atteindre un niveau exceptionnel. Très peu deviennent des héros. Un exemple : Diégo Maradona footballeur Argentin qui est mort à la fin de l'année 2020 était considéré comme un héros.

Les médailles sont des récompenses attribuées aux meilleurs dans le sport mais aussi elles sont faites pour marquer un évènement comme la médaille du travail. Certains rédacteurs l'ont reçu au bout de 30 ans de travail accompagné d'une prime. Le fait d'aborder les récompenses, une personne a souligné que Napoléon était à l'origine

de la légion d'honneur. C'est la plus haute décoration honorifique de la France. Madame Galbrun est d'accord avec d'autres personnes comme quoi la légion d'honneur est remise un peu à n'importe qui. Le sens originel a disparu et ce n'est plus les qualités hors du commun d'une femme ou d'un homme qui font poids dans la décision finale. Par exemple, le fait qu'un chanteur la reçoive, est-ce logique ? (Gilbert Montagné par exemple).

Monsieur Picquet reprend la conversation : « Dans le sport les Héros font venir le public et cela ramène de l'argent ! »

Un héros se caractérise par le fait qu'il défend des valeurs, par sa générosité mais aussi il protège sa patrie ou encore une personne qu'il aime.

« Au cinéma Tarzan est un personnage héroïque » souligne Madame Galbrun. De plus elle explique que l'histoire a été inspirée d'un fait réel. En effet Tarzan est Vietnamien ... Au cours de la guerre du Vietnam, la province avait été bombardée par les troupes Américaines. Afin d'échapper à la mort qui a déjà emporté sa femme et deux de ses enfants, Ho Van Thanh est alors parti dans les bois se réfugier. Il a vécu quarante ans dans la jungle.

Madame Miladinov se souvient très bien de Robinson Crusoé et elle explique : « c'est un film qui a été inspiré par l'histoire vraie du marin Ecossais Alexandre Selkirk qui survécut quatre ans sur une île déserte. »

Et notre histoire est soulignée d'hommes et de femmes héroïques comme le souligne Madame Marie : « Le jour le plus long » 06 juin 1944 est un jour qui a bouleversé l'histoire de la seconde guerre mondiale. Les hommes, ces héros, ils couvraient les plages du débarquement en Normandie.

Monsieur Nogues se souvient d'une femme pilote : Hélène Boucher qui a eu son brevet de pilote de tourisme à l'âge de 22 ans en 1931. Un an après elle acquiert son brevet de pilote professionnel de

transport public. Elle devient alors la quatrième en France à le décrocher après Adrienne Bolland, Maryse Bastié et Maryse Hilsz.

Madame Miladinov reprend la parole et dit « Youri Gagarine fait partie des grands hommes » souligne-t-elle. « C'est le premier être humain à avoir effectué un vol dans l'espace en 1961 ».

Dans le domaine de la science on trouve également des héros comme le fait remarquer Monsieur Nogues : « Je pense à Monsieur Calmette Albert qui était médecin et bactériologiste. Son nom de renommée mondiale est lié à l'histoire de la médecine. Il a mis au point entre 1904 et 1928 avec Camille Guérin la vaccination contre la tuberculose (qui faisait des ravages à l'époque) grâce au BCG. Ils avaient un esprit de pionnier... ».

Monsieur Picquet termine ce débat en disant : « Tout le monde peut devenir un héros mais très peu y arrive. »



Albert Calmette

Youri Gagarine



Hélène Boucher

Le métier que j'ai exercé

Madame Gronostaj a travaillé avec les sœurs de St Vincent de Paul au sein de l'hôpital de Magny en Vexin. Elle était agent de service

hospitalier. Elle était à la lingerie : elle reprisait les chaussettes avec un œuf, elle étendait le linge et tous les samedis elle nettoyait les pantalons, les chemises et les chaussettes des « grands-pères » comme elle dit. Dans la buanderie c'était les hommes qui lavaient : il y avait de grandes essoreuses se rappelle-t-elle. Ensuite lorsqu'elle a eu la majorité à 21 ans, elle a été employée pour faire le ménage, les lits et les toilettes. Avec beaucoup d'humour elle raconte la journée passée dans les cuisines. En effet, elle a fait un essai d'un jour dans les cuisines qui n'a pas été concluant. Une catastrophe : elle a brûlé du riz et cela ne lui plaisait pas du tout.

Madame Galbrun a travaillé dans un magasin « Bazar » pendant 9 ans. Ensuite elle a travaillé chez « Thales » à la facturation et au service relationnel client téléphonique. C'était une entreprise militaire explique-t-elle : « Il y eu beaucoup de morts dû aux maladies contractées au sein de cette entreprise ». Elle poursuit en racontant qu'elle aurait aimé être couturière mais c'était un métier qui ne payait pas et les salaires étaient bas.

Monsieur Lerdu était mécanicien auto. Ce qui lui plaisait c'était de mettre en mouvement les mécanismes. Par contre il détestait tout le côté administratif.

Monsieur Nogues était enseignant. C'était surtout le souhait de son père qui tenait à ce que son fils soit fonctionnaire. Lui, aurait préféré devenir mécanicien sur une machine à vapeur, la conduire et l'entretenir. Ce rêve vient de son enfance où il a découvert vers l'âge de 8 ans le monde des cheminots avec son grand-père.

Madame Marie a été femme de ménage chez des particuliers. Son souhait le plus grand aurait été de devenir fleuriste.

Monsieur Goubet a commencé par travailler en boulangerie puis il est entré dans la légion étrangère. Il était sergent et il avait la responsabilité de la section composée de 20 hommes. Son contrat était de cinq ans qu'il n'a pas renouvelé.

Un petit feuilletton...

Voici la troisième partie du feuilletton crée et imaginé par les rédacteurs :

Chaque danseur s'approche de la table du jury pour prendre leur numéro afin de les accrocher sur leur costume. Colette et Michel portent le numéro dix. Le public est là et l'orchestre commence à mettre l'ambiance en jouant quelques airs latino. Très concentrés les compétiteurs prennent place sur la piste et le concours commence. La catégorie Danses Latines est annoncée : Paso Doble :

Michel interprète le rôle du torero tandis que Colette celui de la muleta (cape rouge). Il se positionne : sa main droite dans le dos de sa partenaire et il ouvre son bras gauche. Sa main gauche se trouve à la hauteur des yeux de Colette. Les figures s'enchaînent dans un univers musical Espagnol. Le rythme des phrases musicales donne aux danseurs un style fougueux aux allures flamboyantes de flamenco. Les figures se suivent et enivrent la salle couvert d'applaudissements. A chaque danse exécutée, le jury désigne le couple qui doit sortir pas assez bien noté pour aller en final. Et ainsi de suite jusqu'à la dernière danse où il ne restera que deux couples en jeu. Les deux premiers Paso doble sont réussis pour Michel et Colette qui prennent de plus en plus confiance en eux et se libèrent de toutes tensions.

Voici une autre danse latine : La Rumba. Elle se danse sur un rythme à quatre temps. La chorégraphie que va proposer Colette et Michel va laisser apparaitre des mouvements d'attraction et de rejet entre la femme et l'homme. La représentation érotique des gestes sensuels

de la femme obtiendront une réponse de désir et de domination masculine. « A la fin de la danse l'homme est toujours le gagnant sur une Rumba » avait insisté Michel lors de leur répétition.

Toujours en piste Colette et Michel se préparent pour un Tango. C'est la partie qu'ils appréhendent le plus car les figures sont assez difficiles et calculées à la seconde près. Leurs concurrents sont d'un niveau très élevé et il ne faut rien négliger.

Les yeux dans les yeux chacun prend l'énergie de l'autre et ils s'élancent dès la première note. Le tango est une danse Argentine aux multiples variétés de styles ce qui en fait sa complexité. A ce moment précis les danseurs cherchent à séduire le jury mais aussi le public. Les corps évoluent en harmonie avec une énergie et une fantaisie inégalables. Colette dégage une forte personnalité qui entraîne Michel dans un univers encore insoupçonné jusqu'ici. Petits pas, glissé, renversé, buste fixe : les deux compétiteurs sont dans leur bulle magique et gagne cette partie.

Il ne reste que la Java et pour terminer une Valse à danser. Ils font partis des quatre derniers couples en piste et peut-être la victoire...

Michel met les mains sur les fesses de Colette et elle-même accroche ses mains autour du cou de celui-ci et c'est parti ! Les couples se dandinent sur un rythme à trois temps. Les visages irradient de bonheur. Dans toute la salle le public est envouté par la musique. Femmes et hommes se laissent emporter par le tempo et un mouvement d'épaules très saccadé envahi le public déchaîné. L'orchestre prend un plaisir fou à jouer et entraîne les couples sur la piste à se déhancher dans une posture très rapprochée que l'on pourrait considérer à la limite de la décence. Le jury a tranché Michel et Colette reste en compétition pour la finale.

Colette et Michel fiers de leur parcours jusqu'ici ne lâchent rien. Malgré la fatigue qui commence à s'installer et quelques douleurs musculaires, ils sont déterminés à gagner la dernière partie de ce concours. Pour le final c'est une valse Viennoise qui doit être

exécutée. Pour nos deux compétiteurs c'est une valse Viennoise de style international qui a été retenue. Colette a influencé Michel sur ce choix. Lors de la répétition elle a expliqué la raison de cette décision : « Le style international est plus élégant que le style Américain » avait-elle souligné « Il est vrai qu'il y aura moins de figures car nos corps seront très proches et cela ne nous permettra pas de libérer et de varier nos mouvements. Ajoute-elle. Mais un moment magique de grâce naîtra par notre force et capacité à être en harmonie j'en suis certaine. Il faut avoir confiance en moi Michel. »

Celui-ci attendrit par les explications de Colette accepte la demande. La musique commence et les finalistes s'élancent sur la piste à petits pas rapides. Le public ressent une maîtrise totale de la danse exécutée. Les danseurs se déplacent ensemble comme avec un seul corps. La robe bleue de Colette virevolte et sublime la posture de la danseuse. Les tourbillons gracieux font oublier aux spectateurs la complexité des mouvements. Michel guide sa partenaire les yeux dans les yeux avec un regard tendre et amoureux. Peu importe si ils gagnent ou perdent c'est leur moment et ils en profitent pleinement. Le temps de quelques mesures ils en oublient le concours et sont comme seuls au monde dans une bulle féérique que seule la musique accompagne. Les applaudissements résonnent dans toute la salle. Michel et Colette prennent conscience de la réalité de l'instant présent par les bruyantes acclamations du public. Les deux couples soutenus par les spectateurs attendent le verdict du jury. La décision est prise : Colette et Michel couple numéro 10 : Vainqueurs ! La joie est immense. Les gagnants s'enlacent et se serrent d'une sauvage étreinte. Le stress a disparu en quelques secondes pour laisser place à une sérénité absolue. Très heureux, Michel se laisse prendre par ce sentiment de bien-être qui l'envahi et embrasse langoureusement Colette. Celle-ci agréablement surprise répond chaleureusement à ses émotions. Chacun reprenant ses esprits la cérémonie de la remise des prix va commencer. Une jolie coupe trophée composée d'un socle en marbre sur lequel est sculpté en laiton un couple de danseurs est remise à Colette et Michel

ainsi qu'un coffret comprenant une invitation pour deux personnes dans l'un des plus beaux hôtels d'Honfleur pour passer un weekend à la mer.

La suite au prochain numéro...

MERCI !!!

Bravo à tous les rédacteurs qui ont permis que ce journal existe :

- Madame Andres Rejane
- Madame Beauverger Colette
- Monsieur Canchon Ghislain
- Madame Galbrun Arlette
- Madame Garson Denise
- Monsieur Goubet Serge
- Madame Gronostaj Odette
- Monsieur Lerdu Pierre
- Madame Marie Lucienne
- Madame Miladinov Julka

- Monsieur Nogues Serge
- Monsieur Picquet Jean
- Madame Voyer Germaine